

Chronique

## Questions à 355 millions

Boisvert, Yves

Un des mystères de l'affaire des compteurs d'eau de Montréal est que la société Veolia n'a même pas été capable de se qualifier pour participer à l'appel d'offres.

Veolia, cela ne vous dit peut-être rien (comme à moi il y a deux semaines). C'est l'ancienne Générale des eaux de Lyon, devenue par la suite Vivendi, un gigantesque groupe, devenu ensuite Veolia.

Veolia Environnement est une titanesque société transnationale avec un chiffre d'affaires de 32,6 milliards d'euros en 2008 et plus de 300 000 employés à travers le monde.

Là-dessus, Veolia Eau compte pour le quart de ce chiffre d'affaires. C'est le leader mondial de la gestion de l'eau, avec une position dominante en Europe et une présence aux États-Unis et dans plusieurs autres pays.

Toujours est-il que Veolia n'a pas même franchi l'étape de la qualification, ce qui est vraiment le comble quand on est le leader mondial.

Pourquoi? En conférence de presse la semaine dernière, le directeur adjoint de la Ville de Montréal, Gilles Robillard, a déclaré que la société n'avait pas démontré à la satisfaction de la Ville sa solidité financière.

Comment est-il possible que le géant mondial n'ait pas pu démontrer sa solidité financière? Ils sont un peu partout dans le monde, mais au Canada, c'est une coquille vide, de dire M. Robillard. En effet, Veolia n'avait pas encore de contrat, donc, j'imagine, pas de compte à la caisse populaire de l'Enfant-Jésus non plus...

J'ai contacté l'actuel président de la filiale canadienne de Veolia (John Meunier inc.), M. Yvan Liegey. Il n'était pas chez John Meunier au moment du contrat, mais s'est dit "surpris par l'affirmation concernant la solidité financière de Veolia", nous dirigeant diplomatiquement vers le site de la société (veolia.com).

J'ignore, bien sûr, si Veolia aurait été en mesure de présenter une offre plus intéressante. Cette société a eu sa part de controverses par le passé également. Mais c'est simplement la raison pour laquelle on l'a disqualifiée au départ qui est étrange.

Quelqu'un essayait-il de limiter le jeu de la concurrence?

Le 28 octobre 2004, la Ville de Montréal publiait un appel d'offres sur invitation auprès de fournisseurs de services professionnels. Ces firmes de génie-conseil devaient évaluer les besoins de la ville et construire un appel d'offres.

Il est normal que la Ville fasse affaire avec des conseillers externes dans des domaines où elle n'a pas la compétence voulue. Encore faut-il choisir les bons pour les bonnes raisons. Était-ce le cas pour les compteurs?

Le chantier de l'eau, comme on l'appelait, comprend trois étapes: la mise à niveau des usines de production d'eau potable, un plan pour évaluer l'état des conduites d'eau et des égouts et leur

réparation et finalement, l'implantation de compteurs dans les industries, commerces et institutions, pour leur faire payer un juste tarif.

On est au tout début du projet, en 2004. On n'appelle pas encore les constructeurs: on veut savoir de quoi on a besoin. C'est BPR qui est retenu pour le volet "compteurs". Et quand l'appel d'offres est écrit, il n'est plus seulement question de compteurs, mais de gestion et de mise à niveau du réseau de distribution. Et c'est ce contrat qui est devenu si gros, et qui a été remporté par GÉNleau (consortium de Simard Beaudry et Dessau).

J'ignore si ce vaste chantier, qui comprend l'installation de compteurs, des systèmes de transmission de données, la construction de chambres de vannes partout sur le territoire et l'entretien pendant 25 ans, est bien conçu.

Ce qu'on sait, c'est que les spécialistes partout au Canada regardent l'affaire en se grattant la tête. On a cité, déjà, les critiques de deux experts, dont le responsable du dossier de l'eau à Ottawa, un des meilleurs spécialistes au pays. Ils ne sont pas les seuls. Ce qu'on sait aussi, c'est que les réponses de la Ville ont été lamentables et approximatives - au point que le maire a déclenché une enquête.

Ceux qui ont conçu ce projet doivent être capables de le défendre sur la place publique. On est agacé, aussi, de voir que BPR et Dessau ont des liens d'affaires dans certains projets ailleurs. Tout comme on est troublé de voir les liens entre Frank Zampino et Tony Accurso (Simard Beaudry), ainsi que l'atterrissage de M. Zampino chez Dessau, comme VP.

Le Vérificateur général doit être capable de nous dire si ce projet a du sens en remontant à son origine et jusqu'à son développement.

"Le manque de transparence et de responsabilité a été considéré comme un risque majeur pour l'intégrité des marchés publics", peut-on lire dans une vaste étude de l'OCDE sur les bonnes pratiques dans les administrations, en 2007. On y trouve un ensemble de solutions mises en place pour lutter contre le manque d'éthique et la corruption dans les États. Mais aussi un catalogue des trucs pour contourner les appels d'offres, le tout aux frais des contribuables bien entendu.

Sans conclure à l'avance, je doute que cette histoire de compteurs se qualifie dans la colonne des "bonnes pratiques".

Trop de questions, trop peu de réponses. Des questions à 355 millions. Des réponses à quatre sous.

**© 2009 La Presse. Tous droits réservés.**